

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du postulat PO24.11PO
concernant
une augmentation du financement des deux grands festivals
yverdonnois**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission a siégé le 23 janvier 2025.

Elle était composée de Madame Sophie MAYOR, de Messieurs Guiseppe ALFONSO, Rayan AMMON, Kevin DELAY, Rosario DI FIORE, Guillaume GUENAT, Gian Carlo VALCESCHINI et du soussigné, désigné président.

La délégation municipale était composée de Madame Carmen TANNER, vice-syndique, de Messieurs Raphaël KUMMER, chef du Service de la culture et Adrien FUNK, adjoint au chef du Service de la culture.

La délégation des représentants des festivals concernés était composée de Messieurs Luca BIANCHETTI et Fabian THARIN pour l'Association Castrum & Cie, et Madame Yasmina ZARROURI et Monsieur Jean-Marc SEYDOUX pour l'Association Numerik Games.

Nous les remercions pour leur présence ainsi que pour les réponses complètes aux questions de la commission.

1. PREAMBULE

Comme relevé dans le postulat, depuis plusieurs années, la question de l'économie dans l'art vivant et celle de la rémunération des artistes professionnel·les ont fait l'objet de nombreuses études. Leurs constats sont unanimes : le rôle des pouvoirs publics est prépondérant et il doit être renforcé avec une attention particulière sur les conditions et la durée de l'emploi. En effet, les métiers artistiques sont faits de cumul de contrats courts qui les rendent précaires.

Les emplois au sein des équipes des festivals sont le plus souvent des temps partiels couplés à un manque cruel d'ETP, comptant sur une force bénévole sur laquelle il est toujours plus difficile de compter.

Économiquement, la culture professionnelle doit pouvoir compter très largement sur les pouvoirs publics, sachant que les Cantons étant subsidiaires des villes. Les fondations qui autrefois complétaient bien les budgets sont devenues volatiles ; extrêmement sollicitées, elles font des choix drastiques difficiles à anticiper. Quant aux sponsors, ils sont peu nombreux, surtout dans le Nord Vaudois. Ils sont donc très sollicités et les montants avec lesquels ils peuvent soutenir des festivals, aussi bienvenus soient-ils, sont très limités.

Aujourd'hui, il est illusoire de penser qu'une institution culturelle professionnelle peut exister sans un soutien prépondérant des pouvoirs publics.

2. CONTEXTE

Yverdon-les-Bains compte deux grandes manifestations culturelles : le Castrum et Numerik Games, toutes les deux nécessitant des moyens importants, une gestion professionnelle, et une attention particulière de notre part.

Le Castrum, tout comme d'autres structures organisatrices à travers la Suisse romande, vient de tirer la sonnette d'alarme. Si l'indexation des salaires via la subvention 2024 de la Ville d'Yverdon-les-Bains est à saluer, son budget est exsangue et ne lui permet plus de remplir sa mission. Les couts ayant explosés de toute part, son budget doit augmenter, non pas pour grandir, mais pour se maintenir au niveau auquel il est actuellement. Le risque si rien ne change ? Une équipe organisatrice mal rémunérée et épuisée, une offre artistique réduite et des équipes artistiques mal rémunérées et précarisées.

Numerik Games, après avoir perdu son directeur et son lien direct avec la Maison d'Ailleurs, est actuellement en pause ce qui offre l'opportunité de repenser son positionnement et de renforcer cette manifestation qui a toute sa place à Yverdon-les-Bains, ville hôte de la HEIG-VD et d'Y-Parc. Son modèle financier est à repenser intégralement puisqu'il ne pourra plus bénéficier des vases communicants entre les budgets de la Maison d'Ailleurs et de Numerik Games. A la fin de l'été, des assises ont eu lieu pour envisager l'avenir de cette manifestation, dessinant les futures options qui ne pourront se déployer qu'avec un budget à la hauteur de la mission qui sera choisie.

3. PRESENTATIONS PAR LA DELEGATION MUNICIPALE ET DISCUSSIONS DE LA COMMISSION

La délégation municipale précise qu'elle souhaite implémenter ces manifestations dans la culture régionale. Elle explique ainsi sa définition d'un grand festival et la nécessité de les professionnaliser.

Elle explique à l'aide de schémas et de chiffres les raisons des difficultés actuelles, à savoir l'inflation, la recherche de sponsors et les équipes incomplètes.

Un membre de la commission relève qu'à sa connaissance, aucune ville de la taille d'Yverdon-les-Bains, dans la Suisse romande en tout cas, soutient et finance deux grands festivals, alors qu'une surabondance d'offres culturelles en Suisse est constatée.

Par ailleurs, le festival Nova Jazz ne pourrait-il pas également à terme revendiquer l'appellation « grand festival » au niveau de notre Ville ? La délégation municipale précise que ce festival ne répond pas encore à ces critères.

La parole est ensuite donnée aux représentants de l'Association Castrum & Cie qui présentent leur structure, leurs perspectives et leurs comptes 2024 tout en précisant qu'ils sont encore provisoires.

A la question d'un membre de la commission sur la provenance du public après la présentation des statistiques, les représentants du Castrum précise que son public est composé principalement d'Yverdonnois et d'Yverdonnoises.

La programmation est construite grâce aux choix d'un comité de sélection, qui prend en compte plusieurs paramètres pour arriver à un ensemble équilibré, comme le nombre de

jours et de représentations par spectacle, des genres artistiques et des différentes disciplines, en fonction des lieux de jeu possibles, et bien sûr du budget disponible.

Les représentants du Castrum, à propos de l'offre pléthorique en Suisse romande notamment, et plus précisément de la concurrence, confirment que les dates de leur manifestation se chevauchent avec celle de la Plage des 6 Pompes à La-Chaux-de-Fonds, mais qu'une bonne collaboration est en place avec eux, ainsi qu'avec le Festival de la Cité à Lausanne en ce qui concerne les artistes.

S'en suit une large discussion sur la masse salariale, qui représente 42 à 43 % du budget, ce qui est considérable, voire choquant aux yeux de certains membres de la commission, alors que la délégation municipale est d'avis que l'augmentation de la subvention doit servir aux salaires plutôt qu'aux cachets des artistes ou autres postes. Il est également rappelé que les ratios sont hauts parce que cette manifestation est gratuite. Une manifestation payante aurait un autre ratio, plus bas.

Les représentants du Castrum confirment qu'une partie du travail est bel et bien dédié à la recherche de financements externes et de sponsoring, et ils concluent en disant qu'il s'agit effectivement de pérenniser le festival.

La parole est ensuite donnée aux représentant·es de l'Association Numerik Games.

Sachant qu'aucune édition n'a pu se tenir durant l'année 2024, celle de 2025 sera plus modeste que les précédentes. Car il s'agit d'engager du monde, de reconstruire, donc de repartir de pratiquement zéro. Et comme le Castrum, de pérenniser le festival.

A la remarque d'un membre de la commission portant sur l'engagement d'une personne pour la communication avant même d'avoir élaboré un projet, il est répondu que la nouvelle collaboratrice est polyvalente à 360°.

La commission relève qu'une concurrence émerge pour ce festival avec Polymanga, et maintenant le Digital Dreams. Peut-on envisager une collaboration avec la HEIG-VD, l'UNIL et l'EPFL ? Les représentant·es des Numerik Games ont quelques idées, notamment la thématique de l'interactivité avec les jeux, et en particulier l'e-sport, l'impact du numérique sur la vie etc. Et ils précisent que les contacts sont bons avec non seulement l'UNIL, mais également avec le CPNV et autres HES.

Un membre de la commission souligne, au sujet des engagements futurs, qu'il faut prendre en considération non seulement l'aspect artistique, mais également l'aspect financier. Il est répondu qu'il s'agit de trouver un directeur artistique, plus une personne en charge de l'administration, et donc d'engager deux personnes.

La délégation municipale souligne qu'un groupe de travail a été mis en place, et que dans le cadre de ses réflexions, la future direction ne doit pas avoir que des compétences artistiques.

A la question de la tenue de la manifestation une année sur deux, il est répondu que la question n'est pas taboue pour les Numerik Games. Toutefois et en conclusion, les deux festivals relèvent que pour fidéliser le public et éviter un turnover dans les équipes, l'organisation d'une manifestation bisannuelle compliquerait grandement ces aspects-là.

4. VŒUX ET PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

Les membres de la commission relèvent l'importance de l'avenir du Festival Numerik Games, sans oublier le soutien aux autres manifestations.

Ce festival possède un réel potentiel, mais à l'heure actuelle, la stratégie ne semble pas claire à ce stade, et les choix réalisés jusqu'ici par le comité ne nous ont pas paru s'inscrire dans une logique convaincante.

C'est ainsi que la commission émet des craintes pour la prochaine édition. Ce festival doit, si tant est que cela soit possible, se reconstruire et grandir progressivement.

En outre, la commission encourage l'Association Castrum & Cie à collaborer en bonne intelligence avec les autres grands festivals romands, notamment au niveau des dates, afin de faciliter la circulation des spectacles, des artistes et du public.

Elle émet aussi le vœu que la Municipalité se positionne également sur le soutien qu'elle souhaite apporter à l'avenir à ces deux festivals, ainsi qu'aux autres associations ou manifestations culturelles.

5. CONCLUSION

En raison de ce qui précède, c'est à une large majorité que les membres de la commission vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre en considération ce postulat et d'en accepter le renvoi pour étude à la Municipalité.

Yverdon-les-Bains, le 14 avril 2025



Pierre-Henri MEYSTRE, président